

Séance du 30 juin 2023 à 18 h / Convocation le 26 juin 2023

Présents :

Mme Sandrine BARAT, M. Jean-Louis BONNEMAISON, M. Cédric CASSAIGNEAU, M. Christophe DUPIN, Mme Monique FABÉ, Mme Silvine NICOLOSO, M. Julien ROUY, M. Daniel SOUPENE.

Procuration (s) :

**Mme Sophie PLA-BERART donne pouvoir à M. DUPIN Christophe
Mme Monique RODELLAR donne pouvoir à Mme Silvine NICOLOSO**

Excusé(s) non représenté(s) :

Mme Véronique BALDUCCHI, M. René BALLART, M. Nathan LOUGARRE, Mme Annie PUJOL-DURAND, Mme Anne RAZOUS

Secrétaire de séance : Mme Monique FABÉ

Président de séance : M. Daniel SOUPENE

Monsieur le Maire ouvre la séance,

Approbation du procès-verbal de séance du conseil municipal du 7 avril 2023

Après lecture le procès-verbal du 7 avril 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

Délibérations :

2023-11 : Adhésion « Secrétariat intercommunal » de la commune de Razecueillé

Monsieur le Maire expose que la Commune de Razecueillé, a sollicité son adhésion à la compétence du Secrétariat Intercommunal pour 3 heures par semaine auprès du SIVOM

Il demande au conseil municipal d'approuver cette adhésion.

Votée à l'unanimité

2023-12 : Modification du RIFSEEP

Mr le Maire expose que suite à l'embauche du nouvel agent de restauration, il convient de revoir les bénéficiaires du RIFSEEP afin d'octroyer cette prime aux agents contractuels de droit public ayant une durée de contrat supérieure à 6 mois. Les montants restent inchangés.

Votée à l'unanimité

2023-13 : Création d'un emploi non permanent – Accroissement temporaire d'activité (art. L.332-23.1° du Code Général de la Fonction Publique) (ex-article 3-1.1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

Considérant que Myriam ANDRIEU quitte son poste au service restauration et remplace Mme Mireille FABE partie à la retraite, il convient de trouver un agent de la restauration. Une création de poste est donc nécessaire. Le conseil municipal décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'ADJOINT TECHNIQUE pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 10 mois et 17 jours allant du jeudi 31 aout 2023 au vendredi 5 juillet 2024 inclus.

Votée à l'unanimité

2023-14 : Demande de subvention - Acquisition armoire réfrigérée salle polyvalente

Suite à l'acquisition d'une armoire réfrigérée pour la salle polyvalente, une subvention auprès du Conseil Départemental est demandée. L'entreprise SOCODIF est retenue pour cette acquisition pour un montant de 4 032 €TTC

Votée à l'unanimité

2023-15 : Demande de subvention - Acquisition TOBBOGAN et DALLES pour l'aire de jeux de L'Ecole

Suite au renouvellement du toboggan de l'école, celui-ci ne répondant plus aux normes de sécurité, une subvention auprès du Conseil départemental est demandée. L'entreprise ADEQUAT est retenue pour un montant de 4 557,13 € TTC

Votée à l'unanimité

Questions diverses : Néant

La séance est levée à 20h00

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Daniel SOUPENE